

**Pour diffusion immédiate**

## COMMUNIQUÉ

### *Mesures de prévention des inondations : début des travaux de la pelle araignée*

**Saint-Raymond, le 23 mars 2020** – En prévision de la débâcle printanière et afin de prévenir et d'atténuer les risques d'inondations, la Ville de Saint-Raymond vous informe que la pelle araignée a débuté des travaux pour affaiblir et casser le couvert de glace.

Les travaux de la pelle araignée ont débuté au pont de Fer, et l'objectif est de créer un chenal jusqu'au centre-ville. Présentement, le couvert de glace est d'environ 2 pieds et demi d'épaisseur. La pelle creuse un chenal d'une largeur approximative de 10 pieds.

#### **Avis important aux motoneigistes**

La circulation sur la rivière, du pont de fer au pont Chalifour est interdite aux motoneigistes. Cet avis doit être respecté par mesure de sécurité, puisque les travaux de la pelle araignée apporteront des changements sur le couvert de la rivière et que la circulation en motoneige deviendra risquée. De la signalisation est installée à cet effet. Merci de votre collaboration.

-30-

#### **Source :**

Direction générale  
418 337-2202